

# Conférence de presse

**Vendredi 15 décembre 2017**



**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**

· SAINT-LEU · TROIS-BASSINS · SAINT-PAUL · LE PORT · LA POSSESSION

# BUDGET PRIMITIF 2018\*

151 840 000 €

Budget de fonctionnement  
125,455 M€

Recettes de fonctionnement : +2,2 %

Dépenses de fonctionnement : -1,1 %  
Masse salariale : - 6,5 %  
Dépenses à caractère général : -10 %

Epargne nette : + 144 %

(6,6 M€ au BP 2018 / 2,7 M€ au BP 2017)

Budget d'investissement  
26,385 M€  
19,1 M€ hors dette

Recettes d'investissement : -50,6 %  
Recours à l'emprunt : -61,3 %

Dépenses d'investissement : -24,3 %

Encours de la dette : -1,3%

(99 M€ au BP 2018 / 101 M€ au BP 2017)

\*hors Foncier EPFR Cambaie de 42,8 M€ en 2017 et 44 M€ en 2018

Ce lundi 18 décembre 2017, le projet de budget primitif de l'agglomération sera soumis au vote des élus communautaires du TCO.

Le BP 2018 du TCO s'élève à 151,84 M€ dont 125,455 M€ en fonctionnement et 26,385 M€ en investissement. C'est un budget maîtrisé et équilibré, qui traduit avant tout un redressement financier remarquable de la situation financière de la collectivité. C'est en effet grâce aux économies réalisées en 2017 et celles programmées en 2018, que le TCO pourra continuer à investir, à offrir aux administrés des services publics de qualité adaptés à leurs besoins tout en poursuivant le développement de son territoire. Petit tour d'horizon de ce que prévoit l'agglomération pour 2018...

## UN REDRESSEMENT FINANCIER REMARQUABLE, DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Le budget primitif 2018 du TCO valorise **une gestion saine et rigoureuse des finances** de l'agglomération malgré un contexte économique difficile et une baisse des dotations de l'Etat.

Il s'est construit autour **deux objectifs essentiels** :

D'une part, **réduire les charges de fonctionnement** pour donner la priorité à l'investissement et d'autre part, **améliorer les équilibres budgétaires** afin de diminuer les charges financières liées à la dette et de respecter les contraintes imposées par l'Etat pour ne pas subir une baisse des dotations.

### Des dépenses de fonctionnement en baisse

L'accent a été mis tout d'abord sur la **diminution des charges de fonctionnement**. Cela s'est traduit par une **maîtrise des frais généraux**, et une **optimisation de la gestion des politiques publiques**.

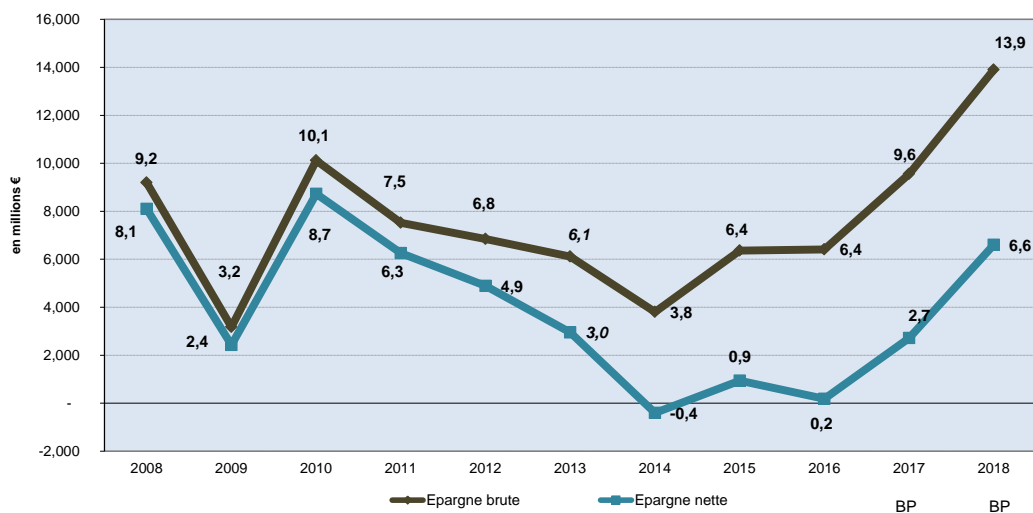
Les dépenses réelles de fonctionnement baissent de 1,1% par rapport à 2017 (125,5 M€ en 2018 contre 126,8 M€ en 2017), alors que le projet de Loi de Finances (PLF) 2018 fixe un nouveau cadre d'évolution des charges de fonctionnement des collectivités plafonné à +1,2 %.

Fait particulièrement rare pour une collectivité méritant d'être souligné, la masse salariale du TCO diminue passant de **18,4 M€** en 2017 à **17,2 M€** en 2018. Cette baisse est due essentiellement à un travail d'optimisation de l'organisation.

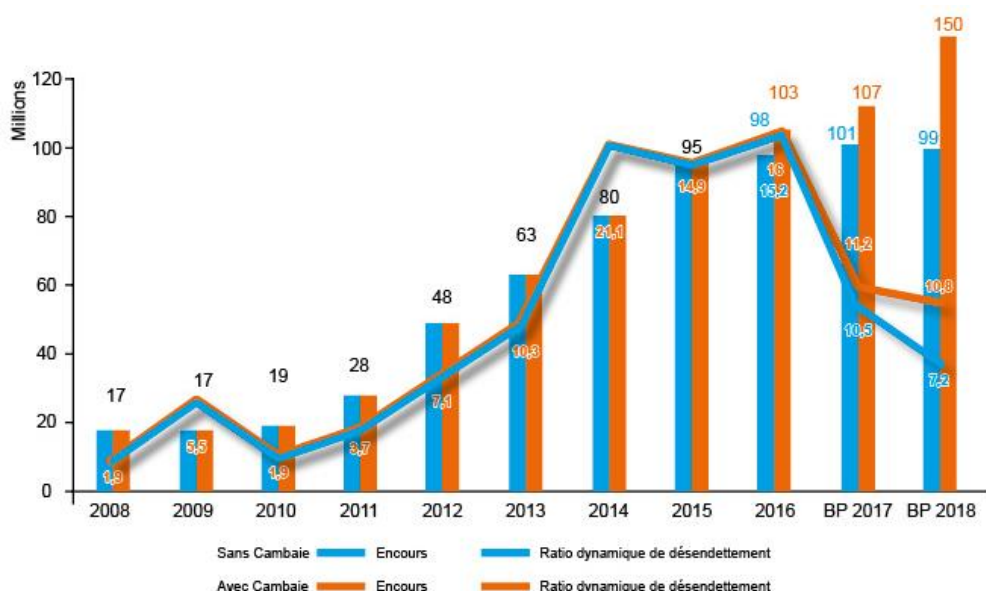
## Des investissements raisonnés, le temps de restaurer les équilibres

La collectivité présente un **budget d'investissement** qui se veut **réaliste**, avec une enveloppe de 19 M€, notamment dédiée à **l'activité économique et à la création d'emplois** sur le territoire. Ce budget **en cohérence avec ses capacités financières** s'avère être également à fort effet de levier pour le développement du territoire.

## Des niveaux d'épargne brute jamais atteints



Grâce aux efforts réalisés sur les charges de fonctionnement, le TCO parvient à **dégager un niveau d'épargne brute de près de 14 M€** en 2018, confirmant la consolidation de ses bases financières avec comme objectif d'atteindre un taux d'épargne brut satisfaisant de 15% à l'horizon 2020 (soit une épargne nette de l'ordre de 13 M€).



Le ratio d'endettement de l'intercommunalité s'améliore également affichant ainsi **10,8 ans / 11,2 ans** en 2017 (avec le foncier Écocité) et **7,2 ans / 10,5 ans** en 2017 (hors foncier Cambaie). A noter que le plafond national de référence prévu par le PLF2018 sera compris entre 11 et 13 ans.

## Une méthode efficace, la mise en place d'une véritable culture financière

Face aux contraintes budgétaires, le TCO a instauré une véritable culture financière. Cela passe par

- **la recherche des gisements d'économies :**

La maîtrise de la masse salariale,  
Le recentrage de nos actions sur les dépenses obligatoires  
La poursuite de la réduction du train de vie de la collectivité  
L'amélioration de la performance de gestion de nos satellites

- **l'optimisation des recettes :** L'optimisation de nos bases fiscales, l'actualisation des tarifs des services publics dans une démarche d'amélioration de la qualité

- **la mise en œuvre d'une évaluation de nos politiques publiques :** promotion des politiques qui ont démontré leur efficacité et révision de celles qui ne répondent plus aux attentes du territoire et de l'utilisateur.

- **la recherche d'une mutualisation** accrue entre les communes et le TCO avec notamment l'observatoire fiscal, la documentation juridique, ...

**Le TCO a mis également tout en œuvre pour ne pas actionner le levier fiscal et préserver le pouvoir d'achat des ménages de l'Ouest.**

## UNE QUALITÉ SOUTENUE DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

### Une agglomération bâtitrice : combiner vision stratégique et actions opérationnelles

En 2018, le grand projet **Ecocité** pourra enfin être poursuivi dans des conditions moins tendues, notamment en termes de **foncier**.

**Sur le volet acquisitions de terrains**, la Cour d'Appel de Saint-Denis a en effet rendu des arrêts en 2017 qui confirment les montants fixés par le juge de première instance, environ **25€/m<sup>2</sup>**.

Les derniers jugements d'appel devraient intervenir au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Sur cette base, hors tréfonds, l'intégralité du périmètre de la DUP (175 ha) pourrait rester dans l'enveloppe des 50 M€ du portage EPFR. 6 M€ sont à ce jour déjà mobilisés.

**Une enveloppe de 44 M€** est budgétée en dépenses et en recettes en 2018.

**Une Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National (SPLAIN)** qui associerait le TCO aux côtés de l'Etat, de la Région, du Département, du Grand Port et des communes est en réflexion et pourra être préfigurée en 2018.

Cet outil aurait pour vocation de réaliser la prochaine génération des projets de l'Ecocité à l'échelle des trois communes du Port, de La Possession et de Saint-Paul.

Un budget de **1,5 M€** est prévu en 2018 pour enclencher la **phase opérationnelle sur la plaine de Cambaie (550 ha) :**

- Terres fertiles,
- Urbanisme éphémère sur Aimé Césaire,
- Rénovation du quartier NPNRU Ariste Bolon...

La communauté d'agglomération poursuivra ses interventions en faveur du **logement (1,7 M€)**, en donnant la priorité à la **lutte contre l'habitat indigne**. Ainsi, des Opérations Groupées d'Amélioration de l'Habitat (OGRAL), la centralisation des signalements d'habitats indignes ou encore des études pré-opérationnelles de RHI / RHS sont programmées.

L'accent sera mis également sur l'application de la réforme de la demande sociale avec la mise en place du **dispositif de gestion partagée** du fichier des demandeurs et le développement d'outils d'appui aux projets (foncière solidaire, habitat participatif, levier sur foncier disponible).

En matière **économique (3,3 M€)**, le TCO réalisera les **ateliers de la zone d'activité artisanale** de Bras Montvert et lancera les travaux d'extension de la zone d'activités de la Pointe des Châteaux.

Il accompagnera la **structuration et le développement des filières stratégiques et innovantes** avec notamment la consolidation du **projet du pôle d'aménagement et de construction durable** (PACD) sur la commune du Port, l'étude de faisabilité et de viabilisation de la **zone arrière portuaire** (ZAP) validée et partagée par l'ensemble des partenaires et le déploiement d'un outil d'accueil et de suivi des demandes des entreprises et porteurs de projets économiques (le **Guichet unique des ZA**).

En 2018, les habitants de Mafate et les touristes verront arriver un **bureau d'information touristique** à la Nouvelle. Géré par l'Office de Tourisme de l'Ouest, cet équipement permettra d'informer les nombreux touristes traversant le cirque et de leur proposer des produits touristiques (**budget total tourisme 2,8 M€**).

Le développement touristique de la côte Ouest passe également par des aménagements. Ainsi, en 2018, des travaux seront effectués sur **le sentier littoral** de Saint-Paul, et des études seront lancées pour le sentier littoral de Trois-Bassins Nord au sud de Saint-Leu.

Des **travaux** de remise aux normes seront effectués sur les **ports de plaisance (budget total ports de plaisances 2,1 M€)**, et notamment sur les pontons, quais, dispositifs d'accostage, diverses infrastructures et les sanitaires. Des opérations de désensablement sont également prévues. La gestion du port de St-Gilles sera analysée et une étude sera lancée sur le port sec.

La communauté d'agglomération lancera des études préalables relatives à la création et à la restructuration de surfaces professionnelles en lien avec le nautisme : cela concerne le bâtiment Le Forban et Port Center, le terrain météo...

A travers les politiques **culturelles (3,8 M€)** et **sportives (1 M€)**, le TCO poursuit ses actions de **promotion de l'identité du territoire** :

**L'Ecole intercommunale d'enseignement artistique de Plateau Caillou** sera livrée au second semestre. Le dispositif de soutien à la création et à la professionnalisation artistique à travers **Békali !**, la mise en place d'un schéma de **valorisation du patrimoine naturel et culturel** de la côte Ouest (« intercommunalité patrimoniale »), font partie des axes majeurs de l'action culturelle de l'agglomération.

Dans le domaine du sport, la communauté d'agglomération soutiendra les actions communales en faveur du **sport santé sur ordonnance** et organisera la deuxième édition des **Jeux interco du TCO**.

## Une agglomération durable au service de ses usagers

Dans le domaine de l'**environnement (41,1 M€)**, la **lutte contre l'errance animale** sera prise à bras le corps en 2018, avec notamment la multiplication d'actions de sensibilisation de la population (habitants et scolaires), les campagnes de stérilisation des animaux domestiques pour les foyers non imposables, l'extension de la fourrière actuelle, le lancement des études de faisabilité du centre animalier sur St-Paul et la poursuite des captures des animaux errants.

En matière de **gestion des déchets**, la signature des nouveaux marchés signés fin 2017, permettra d'améliorer le service public : cela concerne la collecte des déchets végétaux - encombrants pour le sud du territoire et le vidage des déchèteries.

La redevance spéciale destinée aux professionnels sera mise en œuvre progressivement. Il s'agit de leur permettre d'obtenir un service adapté à leurs besoins.

C'est en 2018 que les premiers signes de la **modernisation du réseau kar'ouest (38,3 M€)** se verront réellement, avant d'être achevée en 2019. Après la création du pôle d'échanges de St Gilles les Hauts qui sera inauguré la semaine prochaine, le 21 décembre, le TCO travaillera à la création d'autres **points de correspondances et pôles d'échanges**. Par ailleurs, les **travaux d'itinéraires privilégiés** sur Le Port et La Possession seront également lancés l'année prochaine, de même que les études relatives à des **modes de transports innovants**. Ainsi, le TCO travaillera d'une part, sur le Réseau Régional de Transport Guidé et le tramway urbain avec la Région, et d'autre part sur un mode de transport aérien personnalisé.

Le TCO étant compétent en matière de **Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations** à partir du 1er janvier 2018, les dépenses et recettes liées à ce nouveau transfert de compétence seront prévues dans le cadre d'une décision modificative (création d'un budget annexe) à intervenir au mois de janvier 2018. Les modalités de financement de ces nouvelles dépenses sont en cours d'analyse.